

Inscription annuelle périscolaire - année scolaire 2023/2024

A DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE
AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2023
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Nom et prénom de l'enfant :

Classe à la rentrée 2023 :

Responsables de l'enfant :

Nom : Prénom :

Parent 1 Parent 2 responsable de l'enfant

Adresse :

Date et lieu de naissance :

 

Adresse mail :

Nom : Prénom :

Parent 1 Parent 2 responsable de l'enfant

Adresse :

 

Adresse mail :

Cantine :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Votre enfant suit-il un régime ou a-t-il une allergie alimentaire : oui non

Si oui précisez :

Et fournir un certificat médical ou un P.A.I.

Accueil périscolaire :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
7H30 – 8H30 ~ ~16H45 – 18H30

Occasionnellement

PLAGES HORAIRES FRÉQUENTÉES PAR VOTRE ENFANT

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
De	De 16 H 45	De	De 16 H 45	De	De 16 H 45	De	De 16 H 45
à 8 H 30	à	à 8 H 30	à	à 8 H 30	à	à 8 H 30	à

Personnes autorisées à reprendre l'enfant : (autres que les parents)

Nom ☎

Lien avec l'enfant :

Nom ☎

Lien avec l'enfant

Nom ☎

Lien avec l'enfant

Toute autre personne non-inscrite sur cette fiche, devra présenter une autorisation écrite des parents, au personnel de la garderie ou de la cantine. A défaut l'enfant, ne pourra quitter les lieux.

J'autorise mon enfant à rentrer seul

OUI

NON

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom ☎

Nom ☎

Employeur (père) ☎

Employeur (mère) ☎

Mentions légales :

(Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés », modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données—RGPD)

En remplissant ce formulaire remis à la commune de Mézeray, vous autorisez la collecte de Données à Caractère Personnel (DCP) vous concernant (vous et votre enfant) et leur utilisation dans le cadre des activités périscolaires mises en place par la commune— cantine et garderie).

Le traitement de ces DCP, effectué sur la base de votre consentement, est nécessaire pour assurer ces services dans les meilleures conditions (inscription, organisation des activités, contact, contact en cas de besoin, envoi d'informations, facturation ...)

Ces DCP seront conservées par la Commune, le temps nécessaire pour atteindre la finalité de ce traitement. Et dans le cadre du traitement de ces données, sont prises toutes les mesures de sécurité appropriées pour les protéger.

Sauf disposition législative, réglementaire ou décision de justice contraire, l'accès à ces DCP sera restreint aux personnes habilitées à les traiter et le cas échéant aux prestataires techniques dans le respect de la réglementation. En aucun cas elles ne seront transmises à d'autres tiers.

Conformément aux dispositions du RGPD, vous disposez des droits suivants les conditions précisées par ce règlement :

- Droit d'accès aux données, de portabilité de rectification ou d'effacement de ces données,
- Droit à la limitation du traitement de ces données ou d'opposition à ce traitement.

Pour exercer ces droits ou pour formuler toute autre demande concernant le traitement de ces DCP, vous pouvez contacter par écrit (courrier ou mail), accompagné d'un justificatif d'identité, le responsable du traitement (Maire de la commune), à l'adresse suivante Mairie 02, rue de la croix blanche 72270 MÉZERAY, et / ou le délégué à la protection des données (Atesart, mail : dpo@sarthe.fr).

Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr

Mentions légales :

- Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations et accepte que mes données soient utilisées aux fins décrites dans le texte ci-dessus.

&&&&&&

Droit à l'image :

- Je donne l'autorisation de diffuser les photographies de mon enfant prises dans le cadre des activités périscolaires de Mézeray pour les usages suivants :

Alimenter le site internet de la commune

Publication éventuelle à des fins de communication ou par la presse

Cette autorisation donnée à titre gracieux, est valable à compter du 1er septembre 2023. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

- Je ne donne pas l'autorisation (fournir une photo récente de votre enfant)

&&&&&&

- J'atteste que mon enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires

- Je m'engage à faire part de toutes modifications intervenant en cours d'année

- Je certifie avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services périscolaires joints, y compris les modalités de paiement **et les accepte.**

- Je certifie également que mon enfant est bien couvert par une assurance.

- Je certifie que la charte de savoir vivre a bien été expliquée à mon enfant.

A Mézeray, le..... Signature des parents